

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 02 JUIN 2021

**Membres présents : Marthe BIGER, Jacques CARIOU, Patrice FAILLER, Corentin POGÉANT, Johanna KERAVEC, Fabrice TREMEAU, Marie-Armelle GUELLEC, Jérôme LE GOFF, Jean-Jacques SAVINA, Catherine MONNIER, Nadine L'ALLES, Guy KER LOC'H, David STRULLU, Karen LEFEUVRE, Anthony LE GALL**

**Secrétaire de séance : Anthony le GALL**

-----

Pas de conseil à huis clos – vote à l'unanimité

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2021**

Lors de sa séance, le compte rendu du 28.04.2021 est adopté à l'unanimité

## **CONVENTIONS TRAVAUX BOUYGUES - ÉCLAIRAGE PUBLIC - Le Maire**

Convention de bouygues : suite des travaux du SDEF – luminaire de la commune

- 2729.24 euros (point 83 et 86)
- 2471.35 euros (point 35)

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

## **REGLEMENTS CANTINE ET PERISCOLAIRE – Patrice FAILLER – Adjoint aux Affaires Scolaires**

La rédaction d'un nouveau dossier d'inscription périscolaire et des 2 règlements (cantine et garderie) ont été proposés et validés par la commission école pour la rentrée prochaine.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les 2 règlements (cantine et périscolaire)

Point de la tarification : A ce jour, le Maire est toujours dans l'attente des nouveaux tarifs de la Société ANSAMBLE (fournisseur des repas cantine), donc pour l'instant la tarification reste comme telle.

Etude sur cantine « locale » : Les parents souhaiteraient que les repas se fassent sur place avec des produits locaux, une réflexion et une étude est à mettre en place.

Point sur la facturation : Le rattrapage des factures d'avril et mars a été fait en mai.

Point sur le CAUE : La commune ainsi que le corps enseignant devraient se réunir pour démarrer les ateliers avec les enfants

### **Points divers :**

- Intrusion dans l'école
- Marie Armelle voudrait avoir les tapis de Landudec pour les enfants, elle doit en récupérer 1.
- Bac de récupération bouchons et journaux : réflexion à mener sur leurs positionnements à l'école.
- Trousse : ASAT a fait don de 50 trousse par l'intermédiaire de la municipalité de PLOZEVET pour des trousse. Elles seront remises aux enseignantes.

## **TRAVAUX BATIMENTS (EGLISE ET ECOLE) - Corentin – Adjoint aux Travaux**

Après les décisions adoptées en commissions de travaux, il est proposé au conseil municipal :

- Reprise de caniveaux 960.36 euros: ok à l'unanimité
- Achat de remorque : 4150 euros : ok à l'unanimité
- Achat matériel divers : 1040.96 euros : ok à l'unanimité

Le conseil municipal vote à l'unanimité

### **Travaux sur l'église :**

Le passage d'un couvreur est à faire venir sur la pointe de l'église

Evocation de certains de la commission pour l'électricité au niveau de chauffage de l'église : faire les travaux avant l'hiver

Protection bretonne : passage commission sécurité du 14 avril 2021 : travaux déjà fait

Vote des travaux à faire sur l'église à l'unanimité sauf le chauffage

### **Travaux école :**

Mise en sécurité de la cour : Démontage de l'eucalyptus + consolidation du muret + structure de jeux et conservation du bac à sable.

Nadine L'ALLES demande pourquoi on garde les murs : le maire répond que ça rentre dans le projet global de rénovation avec le CAUE

Vote pour mise en sécurité de la cour : le vote à bulletin secret est demandé.

12 pour oui – le démontage

1 abstention

2 contre

Présentation devis pour le démontage de l'eucalyptus.

Le conseil vote pour le devis de Cap Caval Elagage pour 612.00€

Devis pour le bac de béton : David STRULLU regarde et recherche avec Fabrice TREMEAU

Vitrine pour l'école avec 9 feuilles : Vote à l'unanimité du conseil municipal pour 295.95 euros TTC

Armoire pour mettre les produits ménagers pour la cantine : en attente d'un devis

Armoire pour la Direction – Patrice FAILLER s'en occupe avec la Directrice

Store pour la Mairie : Vote à l'unanimité du conseil municipal « chez côté rideaux »

## **SUBVENTIONS – Marthe BIGER – 1<sup>ère</sup> adjointe**

David STRULLU se retire sur le vote de l’APE.

Monsieur le Maire informe qu’il va déclencher une rapide réunion avec les différentes associations.

Lecture du compte rendu et des propositions de la Commission Associations par Marthe BIGER.

Intervention de Karen concernant la proposition de subvention à l’APE. Voyage de 2020 (frais annulés, cadeaux de Noël,) Le Maire répond que l’APE doit faire une demande de subvention exceptionnelle.

APE : 1600€ - ok à l’unanimité avec 1 abstention et départ de David STRULLU.

RASED : 100€ - ok à l’unanimité

E.S.G.L : 450€ - ok à l’unanimité

Société chasse : 100€ - ok à l’unanimité

Association sportive CLG Henri Le Moal: 50€ - ok à l’unanimité - Patrice FAILLER ne prend part au vote

Club cyclo Loisirs Landudec : 80€ - ok à l’unanimité

Association les petits bonheurs : 50€ - ok à l’unanimité

Syndicat d’élevage Pays Bigouden : 53.90€ - ok à l’unanimité

Handi-sport Cornouaille : 50 - ok à l’unanimité

RER Réseau Ecoles Rurales : 450€ - ok à l’unanimité

France Alzheimer : 50€ - ok à l’unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

Fleurissement de la commune : Marthe BIGER remercie Catherine MONNIER et Nadine L’ALLES pour l’aide apportée à Patrick.

Zéro Phyto : La commune a reçue la qualité zéro phyto. Audit fait le 30.05.2021

Salle polyvalente :

- Le protocole sanitaire autorise pour le 1<sup>er</sup> juillet la réouverture des lieux de rassemblement
- Inscription de la salle à rénover de la CCHPB

Mouvement personnel :

- Aurélie Daniel-Arhan a demandé sa mutation à Plozévet à compter du 14.06.2021.
- Nathalie Maggiore a mis un terme à son contrat et a quitté son poste à la mairie.

Banque Alimentaire : Marthe BIGER : 4 adhérents – Demande faite auprès des bénéficiaires de renouveler leur demande d’aide.

« Fête de la Musique » : Marthe BIGER veut faire la fête de la musique sur Guiler-Sur-Goyen, vu avec la patronne de la taverne. Organisation à étudier pour mettre en place le 21 juin.

Permanence des élus le samedi : à reprendre le samedi à partir du 12 juin 2021.

Elections Départementales & Régionales : Tableau des permanences pour les élections à consolider.

Organisation du temps scolaire : Patrice FAILLER annonce que l’école restera sur le rythme de 4j/semaine sur les 3 prochaines années scolaires conformément au souhait de l’ensemble de la communauté éducative.

**SEANCE LEVEE A 22h03**